

Les hébergements touristiques en 2012 : la fréquentation se maintient grâce à la clientèle étrangère

SÉVERINE FRANCASTEL (Dgcis) - SYLVIA LEGAIT (Insee)

En 2012, la fréquentation touristique en France métropolitaine est stable dans les hôtels par rapport à 2011, en léger recul dans les campings et en faible progression dans les autres hébergements collectifs. Au total, la fréquentation de l'ensemble de ces hébergements est stable.

La clientèle française est en baisse dans les hôtels et les campings, alors que la clientèle européenne se maintient. Dans les hôtels, l'afflux de la clientèle extra-européenne se confirme (9,7 % de nuitées en plus en 2012).

Face aux attentes d'une clientèle de plus en plus exigeante, les hébergements ayant fait le choix de la qualité et de l'adaptation aux nouvelles normes de classement bénéficient d'une fréquentation supérieure aux autres.

Les nuitées hôtelières atteignent un nouveau record en Île-de-France (68,3 millions) et en région PACA (21,7 millions). La fréquentation des campings progresse à l'intérieur du territoire mais baisse sur le littoral.

1. Baisse dans les campings, mais stabilité dans les hôtels et progression modérée dans les autres hébergements collectifs

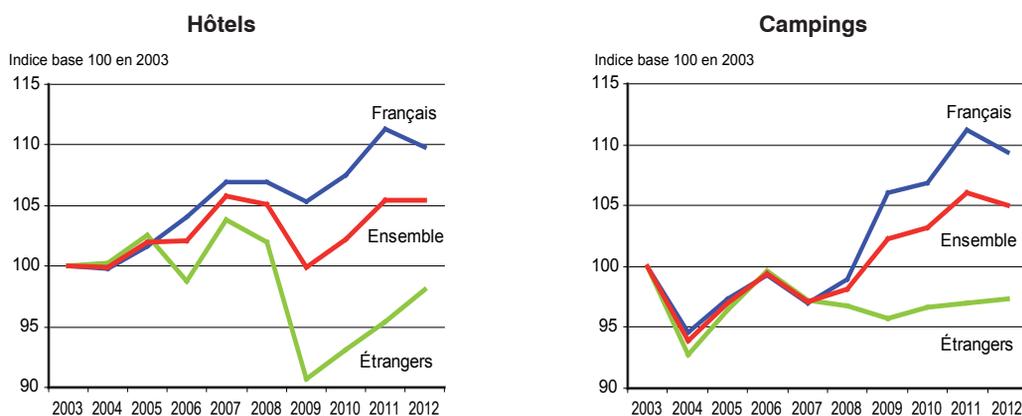
En 2012, l'activité se maintient dans les hôtels (198,4 millions de nuitées). Elle diminue de 1,0 % dans les campings (105,7 millions sur la saison estivale), mais augmente de 0,6 % dans les autres hébergements collectifs (92,5 millions), grâce aux résidences hôtelières et de tourisme (*tableaux 1 et 3*). Tous modes d'hébergements collectifs confondus, les nuitées sont quasi stables, à 396,6 millions.

Cette bonne résistance de la fréquentation touristique est observée en dépit d'une conjoncture économique de nouveau défavorable en 2012 dans l'Hexagone et plus généralement en Europe, après la reprise de 2010 et de début 2011. Ce contexte conjoncturel a pesé sur les nuitées d'affaires, en léger recul (- 0,3 %).

Inversement, le calendrier a été plus favorable que l'an passé, avec la présence d'une journée supplémentaire (29 février) et de huit « ponts » (jours fériés situés en semaine, hors mercredi) contre sept en 2011. Ces deux éléments contribuent à la légère croissance des nuitées hôtelières pour motif personnel (+ 0,3 %).

Après une année 2011 chaude et sèche, la météo en 2012, globalement proche de la normale pour la France, semble en revanche avoir peu influencé la fréquentation des hébergements touristiques. Tout au plus, le mois de juillet maussade, qui fait suite à celui déjà peu clément de 2011, contribue sans doute au recul de la fréquentation des hôtels (- 1,9 % par rapport à juillet 2011) et plus encore des campings (- 4,7 %). Ces derniers profitent en revanche de la vague de chaleur tardive (+ 1,3 % en août et + 4,5 % en septembre).

Graphique 1 : Évolution du nombre de nuitées* dans les hôtels et les campings depuis 2003



Lecture : les nuitées des résidents français dans les campings sont, en 2012, 9,4 % supérieures à celles de 2003.

Sources : EFH, EFHPA, Insee, Dgcis, partenaires territoriaux.

Tableau 1 : Fréquentation des hôtels et des campings en France métropolitaine, en 2012

	Nuitées					Séjours				Durée moyenne de séjour			
	Nombre en 2012 (en millions)	Part des nuitées étrangères (en %)	Évolution 2012/2011			Nombre en 2012 (en millions)	Évolution 2012/2011			2012 (en nuitées)	Évolution 2012/2011		
			Total (en %)	Français (en %)	Étrangers (en %)		Total (en %)	Français (en %)	Étrangers (en %)		Total (en %)	Français (en %)	Étrangers (en %)
Année 2012, hôtels seulement	198,4	34,5	0,0	-1,4	2,8	108,7	-0,3	-1,2	2,2	1,82	0,3	-0,2	0,6
Saison 2012 (de mai à septembre)													
- Hôtels	102,1	37,6	-0,9	-2,4	1,7	55,0	-1,0	-2,0	1,0	1,86	0,2	-0,4	0,7
- Campings	105,7	33,6	-1,0	-1,7	0,3	19,7	0,7	-0,2	2,1	5,37	-1,7	-1,5	-1,8
Emplacements nus	58,6	41,7	-2,7	-4,7	0,3	13,1	-0,5	-2,6	2,4	4,48	-2,2	-2,2	-2,1
Emplacements équipés	47,1	23,5	1,2	1,4	0,5	6,6	3,0	3,5	1,1	7,13	-1,8	-2,1	-0,6
Saison 2012, hôtels et campings	207,8	35,6	-0,9	-2,0	1,0	74,7	-0,6	-1,5	1,3	2,78	-0,3	-0,5	-0,3

Sources : EFH, EFHPA, Insee, Dgcis, partenaires territoriaux.

L'année 2012 s'affiche malgré tout parmi les points hauts des dix dernières années : la fréquentation des hôtels se situe 5,5 % au-dessus de celle de 2003 et reste proche du niveau record de 2007 (*graphique 1 - hôtels*) ; quant à la fréquentation des campings, elle dépasse en 2012 de 5,0 % celle de 2003 et se situe juste en dessous du niveau record de 2011 (*graphique 1 - campings*). La crise de 2009 avait fortement pénalisé la fréquentation des hôtels, à la différence des campings qui avaient enregistré, cette année-là et les suivantes, des hausses de fréquentation plus ou moins soutenues. Ainsi, ces dernières années, en raison d'une tension accrue sur le budget vacances, les touristes ont plébiscité ce mode d'hébergement, souvent moins coûteux, qui a bénéficié par ailleurs d'investissements importants (confort, services et activités ludiques).

2. La fréquentation française se tasse mais demeure à un haut niveau

Les arrivées de la clientèle française sont en baisse dans les hôtels (- 1,2 %) et, dans une moindre mesure, dans les campings (- 0,2 %). Les Français diminuent également leurs dépenses en réduisant la durée de leurs séjours. En conséquence, en termes de nuitées, la fréquentation se contracte donc davantage dans les hôtels (avec 130,0 millions de nuitées, soit une baisse de 1,4 %) comme dans les campings (70,2 millions de nuitées, soit - 1,7 %). Le millésime 2012 de la fréquentation française se situe cependant juste après le record de 2011.

3. La fréquentation étrangère remonte mais reste en deçà des niveaux records d'avant-crise

Les arrivées de la clientèle étrangère sont en hausse dans les hôtels (+ 2,2 %), comme dans les campings (+ 2,1 %). Dans les hôtels, l'allongement de la durée de séjour se traduit par une hausse plus forte des nuitées (+ 2,8 %), à 68,4 millions, tandis que le raccourcissement des séjours en camping engendre une faible progression des nuitées (+ 0,3 %), à 35,5 millions. Toutefois, malgré le rattrapage amorcé depuis trois ans, les nuitées étrangères restent 5,6 % en dessous de leur niveau record de 2007 pour les hôtels et 2,3 % en dessous de celui de 2006 pour les campings (*graphique 1-hôtels*).

4. Dans l'hôtellerie, moins d'Italiens et d'Espagnols mais retour des Britanniques

Les Européens constituent la principale clientèle étrangère des hôtels (70 % des nuitées étrangères) et plus encore des campings (99,8 %). Dans les deux types d'hébergement, leur fréquentation est stable par rapport à 2011, mais elle reste notablement marquée par la crise dans les hôtels (12,7 % en dessous de 2007).

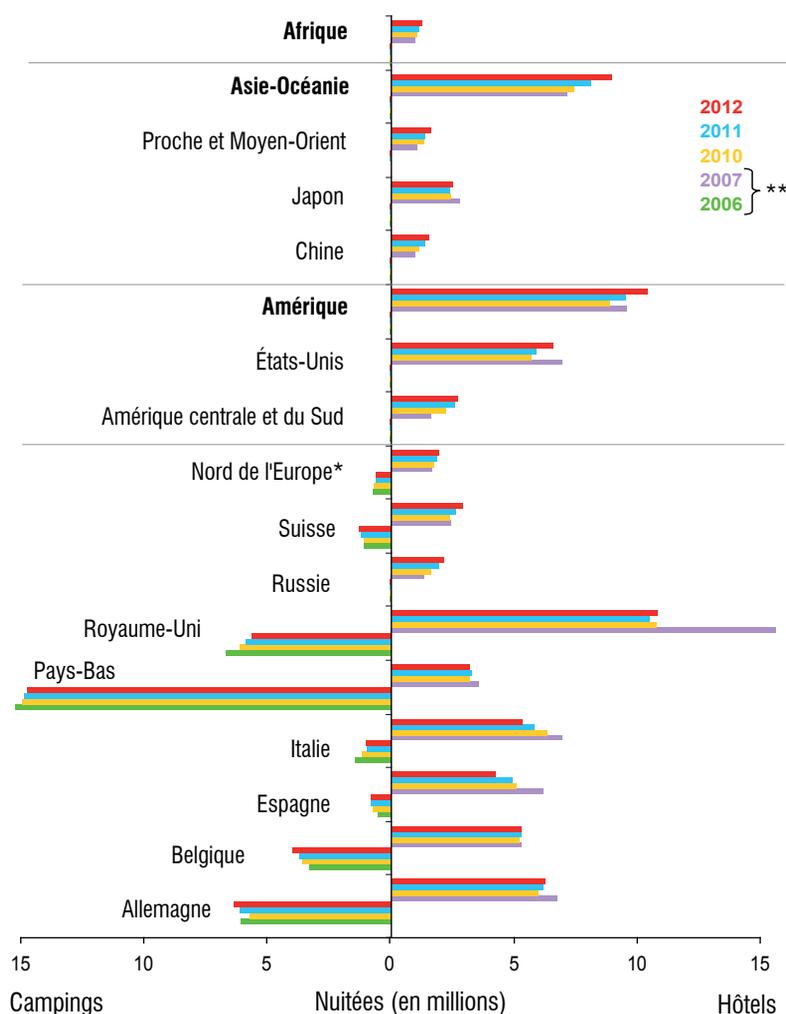
Cette année encore, les évolutions sont contrastées selon la zone de provenance (*graphique 2*). Premiers clients étrangers des hôtels, les Britanniques y sont davantage présents (+ 3,6 %) après quatre années de baisse. Leurs nuitées restent toutefois 30 % en dessous du niveau de 2007. Ils sont, cette année encore, en recul dans les campings. Les Néerlandais demeurent, de loin, la première clientèle étrangère des campings, avec 42 % de ces nuitées. Leur fréquentation diminue légèrement, dans les deux modes d'hébergement.

Les Allemands et les Suisses ont été plus présents qu'en 2011, dans les hôtels comme dans les campings. La fréquentation de la clientèle belge, en nette hausse dans les campings, est en léger recul dans les hôtels. Avec une hausse de fréquentation à deux chiffres (+ 13,4 %), la clientèle russe est toujours plus présente dans les hôtels, dépassant à nouveau la clientèle scandinave, en progression dans les hôtels et stable dans les campings. Les Italiens et les Espagnols, particulièrement affectés par la crise, ont de nouveau nettement diminué leurs nuitées dans les hôtels (- 8,1 % et - 14,1 %). Les Italiens se reportent partiellement vers les campings (+ 3,3 %), à la différence des Espagnols (+ 0,1 %).

5. Toujours plus de clients extra-européens dans les hôtels

La fréquentation des hôtels par la clientèle extra-européenne atteint un nouveau record avec 20,7 millions de nuitées, soit une hausse de 9,7 % par rapport à 2011. La fréquentation de la clientèle américaine, en forte progression (+ 9,3 %), dépasse pour la première fois les dix millions de nuitées, en raison de l'afflux des touristes en provenance des États-Unis (+ 11,8 %) favorisé par la baisse de l'euro par rapport au dollar. Cette clientèle est la première contributrice à la hausse des nuitées étrangères (1,1 point de croissance sur 2,8). Toutefois, le niveau de 2007 n'est pas retrouvé. La progression de la clientèle sud-américaine reste relativement forte en 2012 (+ 5,2 %) mais ralentit (+ 14,4 % en 2011 et + 29,1 % en 2010).

Graphique 2 : Provenance des clientèles étrangères des hôtels et des campings



* Danemark, Norvège, Suède, Finlande, Islande.

** Le niveau record de fréquentation de la clientèle étrangère est atteint en 2006 pour les campings et en 2007 pour les hôtels.

Sources : EFH, EFHPA, Insee, Dgcis, partenaires territoriaux.

Avec 10,0 % de nuitées supplémentaires, la clientèle asiatique est, elle aussi, toujours plus présente dans les hôtels. Les plus fortes hausses proviennent des clientèles du Proche et Moyen-Orient (+ 15,1 %), suivies de la Chine (+ 11,3 %) et du Japon (+ 4,4 %). Cette dernière clientèle renoue avec la croissance après la baisse de 2011 (- 2,7 %) liée aux conséquences économiques de l'accident nucléaire de Fukushima. Les Japonais restent la première clientèle asiatique dans les hôtels (28 % des nuitées de la clientèle asiatique), devant les Chinois (18 %).

6. De meilleures performances pour les établissements ayant adopté le nouveau classement

Depuis plusieurs années, la clientèle porte de plus en plus sa préférence vers les établissements de milieu ou haut de gamme, offrant davantage de confort. Dans les campings, l'attrait des emplacements équipés se confirme (+1,2 %) au détriment des emplacements nus (- 2,7 %). Cette demande de qualité s'est également traduite par le développement des chaînes hôtelières, aux normes standardisées, plus facilement identifiées par les clients : leur taux d'occupation est supérieur à celui des hôtels indépendants (65,1 % contre 56,3 %). Elle s'exprime aussi par la mise en œuvre de démarches de labellisation telles que « Qualité tourisme » (1 000 campings et 3 000 hôtels).

Plus récemment, la loi du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques définit de nouvelles normes de classement pour les hébergements touristiques, plus facilement comparables d'un pays à l'autre. Ce nouveau classement a pour objectif d'inciter les établissements à améliorer la qualité des équipements et des services, grâce à un référentiel plus exigeant, complet et évolutif. Depuis le 23 juillet 2012, l'ancien classement est obsolète, mais les établissements désormais non classés peuvent toujours entreprendre la démarche d'obtention du nouveau classement.

Au 31 décembre 2012, 5 102 campings et 11 357 hôtels sont référencés dans le nouveau classement. Pour les hôtels, cela représente 78 % de la capacité totale du parc (*tableau 2*).

Le passage au nouveau classement induit une montée en gamme des établissements, surtout pour les hôtels, qui se sont majoritairement reclassés dans la catégorie immédiatement supérieure.

Par ailleurs, la fréquentation des établissements reclassés est supérieure à celle des non classés : les premiers enregistrent en effet une hausse de 1,1 % et les seconds une baisse de 2,9 %. Les hôtels reclassés bénéficient aussi d'un meilleur taux d'occupation (61,1 % contre 57,9 %). De la même façon, les campings reclassés résistent mieux que les autres (- 0,6 % contre - 2,8 %) et ont un taux d'occupation supérieur (37,8 % contre 28,5 %).

Tableau 2 : Parc et fréquentation des hôtels et des campings selon la catégorie, en 2012

Catégories	Hôtels						Campings							
	Parc		Répartition (en %)	Nuitées		Taux d'occupation		Parc		Répartition (en %)	Nuitées		Taux d'occupation	
	Établissements au 1 ^{er} janvier 2013	Chambres au 1 ^{er} janvier 2013		Évolution 2012/2011 (en %)	Taux en 2012 (en %)	Évolution 2012/2011 (en points)	Établissements au 1 ^{er} janvier 2013	Emplacements de passage au 1 ^{er} janvier 2013	Évolution 2012/2011 (en %)		Taux en 2012 (en %)	Évolution 2012/2011 (en points)		
1 étoile	588	31 510	5,1	1,0	64,4	-1,5	351	18 354	2,6	-1,9	27,6	-0,8		
2 étoiles	4 206	119 971	19,4	1,6	56,3	-0,8	1 515	92 926	13,4	0,0	30,2	-0,2		
3 étoiles	5 001	213 346	34,4	1,2	61,3	-1,0	2 135	206 168	29,6	1,4	35,5	0,1		
4 étoiles	1 325	100 605	16,2	0,2	64,4	-1,0	924	146 888	21,1	-1,7	42,3	-1,2		
5 étoiles	237	15 833	2,6	1,7	64,6	-0,1	177	48 170	6,9	-3,4	50,5	-1,3		
Total classés	11 357	481 265	77,7	1,1	61,1	-1,0	5 102	512 506	73,7	-0,6	37,8	-0,5		
Non classés	5 624	138 057	22,3	-2,9	57,9	-0,2	2 651	182 900	26,3	-2,8	28,5	0,0		
Ensemble	16 981	619 322	100,0	0,0	60,3	-0,7	7 753	695 406	100,0	-1,0	35,5	-0,3		

Avertissement : l'adhésion au nouveau classement des hébergements touristiques (loi du 22 juillet 2009) s'est poursuivie tout au long de l'année 2012. Aussi, les évolutions 2012/2011 ont été calculées selon la catégorie de l'établissement au 1^{er} janvier 2013.

Sources : EFH, EFHPA, Insee, Dgcis, partenaires territoriaux ; Atout France.

7. Nouveaux records de fréquentation hôtelière en Île-de-France et en PACA

Dans l'hôtellerie, la clientèle étrangère progresse et la clientèle française recule dans tous les types d'espace (urbain, littoral, montagne, rural).

Dans la grande majorité des régions, l'évolution de la fréquentation est comprise entre - 2 % et + 1 %.

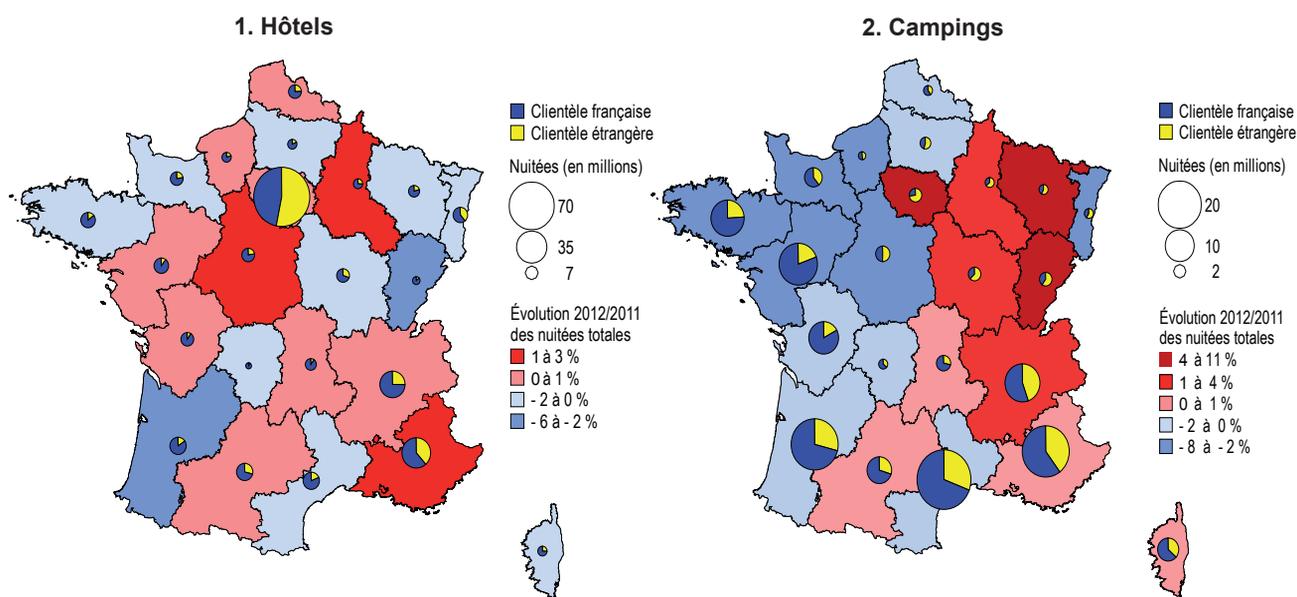
L'Île-de-France enregistre une légère progression (+ 0,3 %), bénéficiant de la dynamique d'une clientèle majoritairement étrangère. Malgré la baisse du tourisme d'affaires (- 0,7 %), elle établit un nouveau record de fréquentation avec 68,3 millions de nuitées (*carte hôtels*), soit 34,4 % des nuitées métropolitaines (en progression de 1,5 point depuis 2007).

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, deuxième région par sa fréquentation hôtelière, le nombre de nuitées augmente de 2,2 % et connaît aussi un record de fréquentation (21,7 millions de nuitées). Outre la région PACA, seuls la Champagne-Ardenne et le Centre parviennent à dépasser 1 % de hausse.

Inversement, l'Aquitaine, après de bons résultats en 2011, accuse un net recul (- 3,5 %) pesant fortement sur l'évolution globale. La Franche-Comté enregistre aussi une forte baisse de fréquentation (- 5,8 %).

Pour les campings, le littoral (55 % des nuitées totales et 61 % des nuitées de la clientèle française) affiche une baisse de fréquentation (- 2,6 %). Le recul est plus prononcé sur le littoral ouest (- 5,1 %). À l'inverse, l'intérieur des terres enregistre une hausse (+ 1,0 %), en lien avec l'afflux de la clientèle étrangère (43 % des nuitées intérieures). La progression est particulièrement forte en Lorraine (+ 6,6 %) et en Franche-Comté (+ 6,8 %). L'Alsace fait toutefois exception avec une diminution de ses nuitées de 3,4 % (*carte campings*).

Fréquentation des hôtels et des campings selon les régions, en 2012



Source : EFH, Insee, Dgcis, partenaires territoriaux.

Saison : période de mai à septembre.
Source : EFHPA, Insee, Dgcis.

8. Progression soutenue dans les résidences hôtelières et de tourisme

Les autres hébergements collectifs touristiques ont accueilli 92,5 millions de nuitées en 2012, soit un peu moins de la moitié des nuitées en hôtels (*tableau 3*). Leur fréquentation est globalement en légère progression (+ 0,6 % par rapport à 2011). Les résidences hôtelières et de tourisme (72 % des nuitées) portent exclusivement la hausse (+ 2,0 %), les autres types d'hébergement étant orientés à la baisse. Cependant, les taux d'occupation diminuent (35,4 % en 2012 contre 36,2 % en 2011), en raison d'une offre en lits croissante, en particulier dans les résidences

Tableau 3 : Parc et fréquentation des autres hébergements collectifs touristiques, en 2012

	Parc		Nuitées		Durée moyenne de séjour	Taux d'occupation	
	Nombre de lits au 1 ^{er} janvier 2013	Nombres en 2012 (en millions)	Évolution 2012/2011 (en %)	Part des nuitées étrangères en 2012 (en %)	2012 (en nuitées)	Taux en 2012 (en %)	Évolution 2012/2011 (en points)
Résidences de tourisme, résidences hôtelières	699 374	67,0	2,0	27,3	4,8	34,8	-1,1
Villages de vacances, maisons familiales	270 311	21,7	-2,0	7,1	5,1	36,7	0,4
Auberges de jeunesse, centres sportifs	32 369	3,7	-7,2	24,0	3,3	40,9	-0,3
Ensemble	1 002 054	92,5	0,6	22,4	4,8	35,4	-0,8

Source : Enquête AHCT, Insee.

de tourisme situées en zone urbaine. La durée moyenne de séjour est proche de cinq jours ; elle est plus faible dans les auberges de jeunesse et centres sportifs et un peu plus élevée dans les maisons familiales ou villages de vacances. Les clientèles étrangères représentent 22,4 % des nuitées de l'ensemble de ces hébergements (27,3 % dans les résidences de tourisme contre 7,1 % dans les villages de vacances et maisons familiales).

Les espaces littoraux et de montagne concentrent 64 % des nuitées. La montagne bénéficie d'une double saisonnalité été/hiver, avec cinq mois très creux au printemps et à l'automne. Le littoral affiche un record de fréquentation l'été, mais l'avant et l'après-saison engrangent aussi un nombre de nuitées non négligeable. Sur l'ensemble de l'année 2012, le littoral affiche un recul de 3,5 % par rapport à 2011. L'activité des hébergements en espace urbain est relativement plus lissée sur l'année, même si la fréquentation double entre janvier et juillet. C'est dans cet espace que la fréquentation a le plus progressé (+ 8 % par rapport à 2011).

Définitions

Les séjours (ou arrivées) correspondent au nombre de clients séjournant une ou plusieurs nuits consécutives dans un même établissement.

Les nuitées (ou fréquentation) correspondent au nombre total de nuits passées par les clients dans un même établissement ; un couple séjournant trois nuits consécutives compte ainsi pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

La durée moyenne de séjour rapporte les nuitées aux séjours.

Un emplacement de passage est un emplacement en camping destiné à une clientèle touristique n'y élisant pas domicile. Il peut être nu ou équipé d'un hébergement léger du type chalet, bungalow, mobil-home ou habitation légère de loisir.

Le taux d'occupation rapporte les chambres (ou emplacements ou places-lits) occupées aux chambres (ou emplacements ou places-lits) effectivement offertes sur une période donnée (c'est-à-dire en excluant les fermetures saisonnières).